

**La santé
des femmes**

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Programmation 2024	Programmation 2025	Éléments de bilan 2024-2025 : réalisations - Points d'alerte	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires présentis	
1. Organiser la filière de prise en charge de l'endométriose	Déployer une offre graduée en trois niveaux intégrant l'accompagnement social et professionnel :			Le dispositif régional d'animation et de coordination de la filière est installé (EndoRéunion) La dynamique s'est renforcée en 2025 avec les adhésions, l'annuaire et la cartographie de l'offre						
	Offre de niveau 1 de proximité (dépistage, diagnostic des formes simples et traitement)	- Constitution d'un annuaire de ressources à destination du grand public (volet 1) et des professionnels (volet 2) - Définition d'une grille d'orientation des patientes vers une offre de N2 et 3 - Actions de sensibilisation auprès des pharmaciens	-Offre de formation de patientes expertes ou partenaires -Action de sensibilisation en milieu scolaire	Offre libérale. Cf annuaire sur site EndoRéunion - Constitution d'un annuaire de ressources à destination du grand public (volet 1) et des professionnels (volet 2) - Définition d'une grille d'orientation des patientes vers une offre de N2 et 3 - Actions de sensibilisation auprès des pharmaciens et en milieu scolaire - Formation de patientes expertes ou partenaires				ARS CHU (dispositif de coordination et d'animation)	URPS, Associations patientes, Rectorat	
	-Offre de niveau 2 de référence (confirmation diagnostic en cas de doute, bilan d'extension et prise en charge chirurgicale non complexe)	Déploiement d'une offre de niveau 2 en hospitalisation de jour dans les autres territoires	Déploiement d'une offre de niveau 2 en hospitalisation de jour dans les autres territoires	Action mise en œuvre .Déploiement d'une offre de niveau 2 en hospitalisation de jour dans les quatre territoires (Ouest, Est, Nord et Sud). Prise en charge multidisciplinaire (IDE, gynécologue, psychologue, diététicienne) sur un site unique sur une même journée.	Engager une réflexion pour associer les associations agréées de patientes au pilotage du dispositif. Dans l'Ouest : -renforcer l'accès aux consultations douleurs chroniques -renforcer l'accès à l'imagerie spécialisée -renforcer l'accès aux soins de support			ARS	CHOR / GHER CHU (dispositif de coordination et d'animation)	
	-Offre de niveau 3 d'expertise (prise en charge des formes complexes nécessitant des interventions chirurgicales mobilisant plusieurs spécialités)	Structuration de l'offre de niveau 3		Offre proposée sur les deux sites du CHU- Nord et Sud	Déploiement d'une offre de niveau 3 en hospitalisation de jour au CHU			ARS,	CHU	
	Développer une offre d'hôpital de jour (unité de lieu et de temps des prises en charge) en niveaux 2 et 3 pour faciliter le recours aux soins et l'accompagnement et, si nécessaire, la reconnaissance du handicap	cf action - offre Niveau 2		Déploiement effectif d'une offre de niveau 2 en hospitalisation de jour dans le territoire Ouest au CHOR	Déploiement d'une offre de niveau 3 en hospitalisation de jour au CHU			ARS	CHU	
	Favoriser la prise en charge de la douleur avec adressage aux consultations « douleur chronique » en tant que de besoin	Partage état des lieux		Réalisation d'un état des lieux. Structuration de l'HDJ endométriose permettant l'accès facilité aux consultations "douleur chronique"	Diffusion des résultats de l'état des lieux. Déploiement de l'HDJ endométriose permettant l'accès facilité aux consultations "douleur chronique"			ARS	ETS	
	Faciliter le recours aux centres d'AMP à des fins de préservation de la fertilité	-Renforcement effectif : poste d'assistant en centre AMP visant à raccourcir les délais d'accès. -Offre Hospitalisation de Jour pour les situations complexes		Mise en œuvre -Renforcement effectif de l'activité par un poste d'assistant en centre AMP visant à raccourcir les délais d'accès. -Création d'une offre d'Hospitalisation de jour pour les situations complexes				ARS	ETS	
	Ouvrir des programmes d'éducation thérapeutique dédiés	-Poursuite programme ETP -Déploiement programme ETP supplémentaire	Déploiement programme ETP	Déploiement de programmes d'ETP endométriose ; Portage ARTEMIS	Poursuite du déploiement de programmes d'ETP endométriose	Poursuite du déploiement de programmes d'ETP endométriose			ARS	Association
Structurer un dispositif régional de coordination et d'animation territoriale en charge de l'animation de la filière, de l'association et de la formation de l'ensemble des acteurs concernés, hospitaliers et libéraux	-Mise en place du COPIL élargi pour le dispositif, intégrant associations de patientes, libéraux et ES. -Appui à la mise en place de circuits courts de diagnostic et de traitement -Action d'information du grand public sur la maladie et l'offre de prise en charge -Elaboration des référentiels de prise en charge -Création de programmes d'ETP	-Action d'information du grand public sur la maladie et sur l'offre de prise en charge -Mise en place de programmes d'ETP -Action de formation des professionnels de santé et des patientes partenaires -Diffusion des référentiels de prise en charge	Structuration du dispositif ENDORUN : -Mise en place du COPIL élargi pour le dispositif, intégrant associations de patientes, libéraux et ES -Action d'information du grand public sur la maladie et l'offre de prise en charge -Elaboration des référentiels de prise en charge -Création de programmes d'ETP -Action de formation des professionnels de santé et des patientes partenaires					ARS / CHU (dispositif)	URPS, CHOR, GHER, associations patientes	
2. Organiser un parcours adapté de prévention pour les femmes à partir de 45 ans	Définir, avec les professionnels de santé, le contenu de la consultation de prévention pour les femmes de 45 ans et plus	<u>Pour les femmes vivants avec un handicap dans les ESMS :</u> - Soutien au déploiement des consultations dans les ESMS <u>Pour les femmes vivants avec un handicap à domicile:</u> -Rédaction cahier des charges <u>Pour les femmes en difficulté, dans les écarts :</u> -Dispositif d'aller-vers à construire	Déploiement des consultations de prévention en direction des femmes, dont femmes vivant avec un handicap : <u>Pour les femmes vivants avec un handicap dans les ESMS :</u> - Soutien au déploiement des consultations de prévention dans les ESMS <u>Pour les femmes vivants avec un handicap à domicile:</u> -Rédaction d'un cahier des charges <u>Pour les femmes en difficulté, dans les écarts :</u> -Construction d'un dispositif d'aller-vers	Engager une structuration progressive d'un parcours régional spécifique à la ménopause ; *Promouvoir Mon Bilan Prévention à 45 ans comme point d'entrée dans le parcours ; *Organiser une offre dédiée de prévention personnalisée à la (pér)ménopause ; *Intégrer dans ce temps l'évaluation globale des risques et la relance des dépistages des cancers.	Finalisation de la structuration d'un parcours régional spécifique à la ménopause : *Promouvoir Mon Bilan Prévention à 45 ans comme point d'entrée dans le parcours ; *Organiser une offre dédiée de prévention personnalisée à la (pér)ménopause ; *Intégrer dans ce temps l'évaluation globale des risques et la relance des dépistages des cancers.			ARS – DRSM - CGSS	ARS, Professionnels libéraux, Planning familial	
Communiquer en direction des femmes de 45 ans et plus sur l'importance d'une prévention renforcée à partir de 45 ans et sur le recours à la consultation de prévention			Action non menée	Inscription dans CLS St-Paul Diffuser une information régionale simple, fiable et non anxiogène ; Renforcer la formation des professionnels sur le repérage et l'orientation ; Mettre en réseau les acteurs pour rendre le parcours plus fluide.				ARS	Communes	
Développer une offre de prévention personnalisée associant le dépistage du risque d'ostéoporose, d'infarctus du myocarde et des cancers	Déploiement effectif	Elaboration d'un cahier des charges pour la construction d'un modèle de financement	Déploiement effectif d'une offre de prévention sur le territoire Nord (MSP Terra et Clinique Ste Clotilde)	-Réalisation d'un référentiel de prise en charge de la ménopause -Définition d'un modèle médico-économique, permettant d'inciter, d'amorcer et de pérenniser l'offre	Mise en place d'un modèle médico-économique			ARS	ETS, MSP	
3. Renforcer la prévention des violences intrafamiliales et le repérage des victimes	Soutenir les actions de prévention des violences dans le cadre des programmes de promotion de la santé et d'éducation à la vie affective et sexuelle auprès des élèves	Déploiement du dispositif PRODAS (Programme de Développement Affectif et Social) aux élèves des écoles maternelles et primaires	Déploiement du dispositif PRODAS (Programme de Développement Affectif et Social) aux élèves des écoles maternelles et primaires	Déploiement effectif du dispositif dans les écoles primaires volontaires en complément des actions propres aux actions au rectorat. Portage : Planning Familial 974 . Répartition du dispositif dans les 4 territoires de proximité entre les 4 associations de santé sexuelle financées par l'ARS qui interviennent déjà en milieu scolaire (collèges et lycées). Définition des modalités de déploiement avant démarrage -Rencontre entre PF 974 et le Rectorat -Mise en place de formation-action à la pratique du ProDAS organisée par le PF974 avec les formations destinées aux animateurs des associations RIVE, ASETIS et ARPS niveau 1 -Compagnonnage : co animation de séances dans les écoles avec les intervenants du PF974, Démarrage du programme dans 2 écoles primaires du bassin Sud (2024)	Bilan des formations avec ajustement si besoin Poursuite du déploiement			ARS /Rectorat	Associations de santé sexuelle	
	Intégrer aux formations initiales et continues des professionnels du 1er recours, des modules spécifiques sur le dépistage et l'orientation des victimes	Formation continue : actions de formation des professionnels du 1er recours par les équipes de la Maison des Femmes, de la Mère et de l'Enfant	Formation continue : actions de formation des professionnels du 1er recours par les équipes de la Maison des Femmes, de la Mère et de l'Enfant	Formation continue : actions de formation des professionnels du 1er recours par les équipes de la Maison des Femmes, de la Mère et de l'Enfant	Poursuite des formations	Poursuite des formations			Équipes MFME	
	Étendre le dispositif de coopération entre les établissements de santé et les forces de l'ordre pour permettre le recueil des plaintes au sein des 4 services d'urgences de La Réunion		Extension au CHU Sud et CHU Nord	Dispositif de coopération effectif sur les 4 établissements publics : CHOR, GHER, CHU Sud et Nord.						
	Renforcer les programmes de prise en charge psychiatrique des auteurs	Etat des lieux		Réalisation d'un état des lieux Ouverture en 2025 du premier centre d'hébergement et de prise en charge des auteurs de violences conjugales du Réseau VIF à Saint-Pierre : NHAVIR, (Nouvel hébergement pour les auteurs de violences intrafamiliales à La Réunion). Il propose aux auteurs de violences, sur la base du volontariat et en accord avec l'autorité judiciaire, de mener une réflexion sur leur comportement à l'égard du domicile. Un psychologue est disponible en permanence.						
	Recruter des médecins coordonnateurs en charge du suivi des injonctions de soin	Recrutement de 2 médecins coordonnateurs - EPSMR		Recrutement effectif de 2 médecins coordonnateurs en 2024 à l'EPSMR					EPSMR	

Objectifs opérationnels 5 ans	Actions du SRS 2023-2028	Programmation 2024	Programmation 2025	Eléments de bilan 2024-2025 : réalisations - Points d'alerte	Programmation 2026	Programmation 2027	Programmation 2028	Pilote	Partenaires présentis
	Expérimenter une consultation longue de repérage des violences intra familiales dans le cadre de l'article 51			Action non programmée en 2024 et 2025		A mener		ARS	Portage ?
	Communiquer auprès des professionnels de 1er recours sur le repérage et l'orientation des victimes de violences intrafamiliales		Action de sensibilisation et de formation des professionnels au repérage et à l'orientation des victimes de VIF	Actions de sensibilisation et de formation des professionnels au repérage et à l'orientation des victimes de VIF	Poursuite des actions de sensibilisation et de formation	Poursuite des actions de sensibilisation et de formation		Équipes MFME	
4. Renforcer l'accès à une prise en charge coordonnée des victimes de violences	Ouverture effective d'une Maison des femmes, de la Mère et de l'Enfant de La Réunion implantée sur les territoires Ouest et Nord en proximité directe des services d'urgences, offrant une prise en charge pluridisciplinaire immédiate et sur la durée des femmes et enfants, témoins ou victimes des agressions	-Ouverture des sites de MFME (3 sites en 2024) Au CHOR- site CHU Nord- site CHU Sud	Ouverture d'une MFME dans le territoire Est	Ouverture effective d'une Maison des femmes, de la Mère et de l'Enfant de La Réunion sur les territoires Nord et Ouest. Installation d'un COPIL pluri institutionnel (Justice, services de l'État (DRDfE, DEETS, Forces de Sécurité Intérieure), Département, Région, CAF, établissements de santé porteurs de la MFME, le Centre régional du psychotraumatisme, URPS, associations œuvrant dans ces champs) : en charge de valider les projets présentés, de suivre leur état d'avancement, de remonter des difficultés de terrain et de proposer des mesures d'ajustement ou de nouveaux axes de développement. Augmentation de la file active adulte et pédiatrique (bonne appropriation du dispositif) dans l'Ouest.	Ouverture d'une Maison des Femmes, de la Mère et de l'Enfant sur le territoire Sud en juillet 2026. Ouverture d'une Maison des Femmes, de la Mère et de l'Enfant sur le territoire Est Renforcement des moyens de la filière psychotrauma au CHOR			ARS	DRDfE ETS CR CD association CAF
	Proposer, pour chaque femme ou enfant, témoin ou victime des agressions, un projet personnalisé de soins et d'accompagnement pouvant mobiliser une concertation pluri professionnelle	A mettre en œuvre dans chacun des 4 sites	A mettre en œuvre dans chacun des 4 sites	Mise en œuvre du projet personnalisé de soins et d'accompagnement dans chacun des 4 sites				ES	Associations d'aide aux victimes
	Déployer une communication grand public sur l'offre de soins et les dispositifs d'aide aux victimes	Intégration de la Maison des femmes, de la mère et de l'enfant dans cette cartographie		Réalisation d'une cartographie par la DRDfE. Intégration de cette cartographie dans les MFME				ARS	DRDfE, association d'aide aux victimes